

Histoires de la Grande guerre
Corentin Carré
La plus belle histoire vraie de la Guerre 1914-18



Jean-Corentin CARRÉ - Un Poilu de 15 ans

Lorsqu'il partit à l'armée il n'était encore qu'un gosse. Il venait de quitter l'école depuis deux ans et quelques mois, cette école du Faouët où il fut reçu au certificat d'études primaires, avec les félicitations du jury.

Sa famille, originaire de Querrien (Finistère), était venue, vers 1896, s'établir dans la cité et Jean-Corentin y naquit le 9 janvier 1900.

Le père, un simple journalier, n'était certes pas riche, et la nichée se trouvait nombreuse, plusieurs garçons et aussi plusieurs filles.

Néanmoins, le brave homme tint, à l'encontre de tant de gens qui s'en désintéressent, à ce que ses enfants eussent une certaine instruction primaire qui leur permit de se faire, dans la vie, un chemin quelque peu rude et moins ingrat que le sien.

En 1912, à sa sortie de l'école et sur la recommandation de M. Malhébèze, son instituteur, Jean-Corentin entra comme commis aux écritures chez le percepteur de la localité. Celui-ci n'eut qu'à se louer de ses services. Aussi, lorsqu'il fut nommé peu après receveur des finances à Mauléon, voulut-il l'emmenner.

Le "Petit Carré" comme on l'appelait en classe, le rejoignit en effet dans les Basses-Pyrénées en novembre 1913.

Puis la guerre éclata...

Comme tant de jeunes adolescents de toutes les parties de la France, Jean-Corentin Carré brûlait de désir de voler au secours de la Patrie en danger et d'aller, là-bas sur le front, retrouver son frère aîné déjà sous les drapeaux.

Seulement... il n'avait que 14 ans !

Un jour, il lui vint une idée. Il demanda à la mairie du Faouët l'acte de naissance de son second frère, qui venait d'avoir dix-sept ans, avec les différentes pièces nécessaires pour s'engager sous son nom. M Lucas secrétaire de la Mairie refusa.

Cela n'était point fait pour décourager notre jeune Breton. Têtu comme tous les fils de la vieille Armorique, il rumina, en effet, de nouvelles combinaisons... Il ne tarda pas à trouver la bonne.

Dans le courant d'avril 1915, il informa sa famille qu'elle resterait un certain temps sans recevoir de ses nouvelles, attendu qu'il allait s'embarquer pour l'Amérique du Sud. Le voilà libre de ses actes pour quelques mois. Sans que les siens puissent en somme, pense-t-il, avoir trop à s'inquiéter sur son sort. Il se hâte d'en profiter pour mettre son plan à exécution. Le 27 avril, il se présente au bureau de recrutement de Pau, où il s'engage, pour la durée de la guerre, sous le nom de Duthoy Auguste ; il avait 15 ans et 3 mois.

Et les papiers nécessaires ? Il tourna la difficulté en se disant originaire des pays envahis... Bien que de petite taille, il était fortement musclé : ainsi fut-il incorporé.

Il rejoignit aussitôt le dépôt du 410ème régiment d'infanterie, à Rennes, où il allait se retrouver au milieu de compatriotes. Le voilà donc sous l'uniforme !

Son rêve s'est enfin réalisé. Versé à la 29ème compagnie, il y suivit le peloton des élèves caporaux.

Le baptême du feu

Le 20 octobre 1915 - il avait 15 ans et 9 mois - Jean-Corentin partait pour le front. Deux jours plus tard il débarquait à Sainte-Menehould, à 10 heures du soir.

En arrivant à la gare, qui se trouvait déserte, dit-il dans son cahier, "Nous entendons le canon tonner à l'Est... Le détachement se forme en colonne par quatre, et nous prenons la direction de la caserne des Dragons au quartier Valmy. Nous cantonnons dans une remise dont les portes et fenêtres, démolies, laissent pénétrer le froid. Je me jette sur la paille et je m'endors ; je suis tellement fatigué par le voyage que j'oublie de prendre mes couvertures. Je suis réveillé à 3 heures du matin par le froid, mes pieds sont presque gelés ; je me lève et me promène dans la cour en attendant le jour. Je ne suis du reste pas le seul dans ce cas.

À 6 heures nous préparons le café, lorsque le capitaine nous rassemble et nous avertit du départ pour 7 heures : direction, le bois des Moulinais. Nous arrivons à ce bois vers 11 heures. Nous apprenons que le 410ème, que nous rejoignons, est en tranchée. Le 24, les nouveaux arrivés s'installent dans le bois des Moulinais. Le soir, vers 10 heures, l'ordre arrive de démonter les tentes et de préparer les sacs". Il fait une nuit noire et il tombe de l'eau à verse. "Nous partons par un sentier, et après une demi-heure de marche nous arrivons à un autre bois, dit de la Charmeresse.

À tâtons, nous installons nos tentes et nous nous endormons sur la mousse humide".

Le 27 octobre, au moment du baptême du feu :

"Les Allemands" écrit-il, "nous arrosent de quelques rafales. Nous nous couchons sur la route en attendant la fin du tir : il n'y a pas de blessés. Je n'ai pas peur... la route que nous suivons est défoncée par les obus ; elle est recouverte d'une boue gluante. Nous éprouvons de grandes difficultés pour avancer, et le sac me semble lourd : je n'ai pas encore l'habitude de le porter avec un tel chargement".

Le 28 octobre 1915 il repasse à Sainte Menehould pour arriver à 5 heures du matin à Ante.

"Le détachement doit, sous une pluie torrentielle, attendre une heure durant que le cantonnement soit reconnu. Finalement, on conduit les hommes dans une grange pleine de foin : "Je tombe éreinté dans un coin et je m'endors jusqu'à midi".

Pendant quelques jours on procède à l'entraînement de ces nouveaux venus. Puis Carré est affecté à la 9ème compagnie du 410ème, celle du capitaine de Farcy.

Le 3 novembre au soir, le départ est annoncé pour une destination inconnue. "Nous embarquons dans les tracteurs automobiles, à la tombée de la nuit, et nous en descendons, après trois heures de voyage, dans un petit village.

Nous nous rendons dans un camp composé de vieilles baraques ; nous sommes une vingtaine dans chacune, serrés comme des harengs ; la paille n'existe pas, les souris et les rats nous courent sur le corps.

Réveillés de bonne heure, nous poussons une reconnaissance jusqu'au village traversé pendant la nuit. Il s'appelle Somme-Tourbe.

Il est habité par quelques mercantis qui profitent de la situation pour nous vendre leurs produits à un prix exorbitant. Des pelotons de chevaux des régiments de cavalerie et d'artillerie du secteur viennent s'abreuver à la fontaine municipale c'est là que je rencontre un artilleur du 35ème à qui je remets une lettre pour Auguste, mon frère aîné, maréchal-des-logis dans ce régiment.

Dès le lendemain, c'est-à-dire le 5 novembre, son frère aîné accourt le voir : il arrive juste au moment où la compagnie se rassemblait pour partir aux tranchées !

"Nous nous mettons en route vers 6 heures ; il fait déjà noir. Auguste m'accompagne jusqu'à Saint-Jean-sur-Tourbe. Au revoir, et nous nous enfonçons dans la nuit".

Dans les tranchées

"Après avoir parcouru une quinzaine de kilomètres, nous passons dans un village en ruines ; à la lueur des fusées éclairantes lancées aux tranchées, nous apercevons les pans de murs qui restent de l'église. Un nom circule (Mesnil-lès-Hurlus) de terrible réputation.

Nous nous engageons dans les boyaux et, après une bonne heure de marche, nous arrivons en troisième ligne. C'est là notre emplacement de combat ; nous relevons un régiment dont les hommes me semblent fatigués.

Mon escouade descend dans un trou creusé sous terre, c'est notre gourbi. Là aussi nous sommes serrés ; nous ne pouvons pas nous allonger, le gourbi ne mesurant pas plus d'un mètre de largeur. Les crampes commencent à me saisir et je suis très content d'être appelé pour aller prendre mon tour de garde.

Je suis isolé dans la tranchée. Je me trouve à côté de cadavres qui dégagent une odeur insupportable ; les rats grignotent ce qui reste autour des os ! Brr ! à quand mon tour ? Une fusillade arrête mes réflexions, une rencontre de patrouilles sans doute. Je m'énerve, je voudrais être de la patrouille qui se bat ; je voudrais utiliser ma baïonnette contre ces assassins.

Les fusées lancées des premières lignes continuent à éclairer la plaine qui représente un vaste champ labouré et couvert de débris humains. Je suis relevé à 2 heures du matin et je réintègre mon gourbi où, serré contre les autres, je ne tarderai pas à me réchauffer.

Le 15 novembre il s'agit de relever une autre compagnie. La nuit, tout le monde veille, le jour cinq heures de repos... Je trouve mes débuts un peu durs. Le 16, il tombe de la neige ; Il fait un froid terrible. "Pendant toute la nuit je suis obligé de faire de l'exercice pour ne pas geler.

Heureusement que les boches sont à 500 mètres et qu'ils nous laissent tranquille". Le lendemain, la neige s'arrête. "Dans la nuit, une lueur insolite, aux reflets rougeâtres attire mon attention : les officiers se demandent si ce sont des signaux de l'ennemi. Ils voudraient savoir... Je m'offre pour aller voir".

Il part... Il a 15 ans et 10 mois...

"Je sors tout seul, baïonnette au canon, quelques cartouches dans les poches. Je traverse des tranchées démolies et pleines de cadavres que je suis obligé de piétiner.

Ce sont les anciennes tranchées boches que l'ennemi a dû évacuer. Là se sont livrés des combats corps à corps, à l'arme blanche. Les morts sont dans toutes les positions : ici un Français étreignant encore son fusil brisé ; à côté un boche le crâne fracassé, allongé sur un autre boche qui a une baïonnette dans le ventre...

Je passe. J'approche de la lueur rougeâtre. Je n'entends aucun bruit. Soudain la lueur disparaît. Je retourne sur mes pas : je vois une ombre à cinquante mètres de moi courir dans la direction des lignes ennemies, je tire : l'ombre continue à courir, puis s'évanouit à mes yeux.

Le 75 Français me tire au derrière, l'artillerie ignore que je suis en patrouille. Je rentre vivement et je vais rendre compte de ma mission au capitaine qui me félicite".

Dans la boue

La pluie succède à la neige : "les tranchées s'écroulent, l'eau monte"

Le 20 novembre, les hommes ont de la boue jusqu'aux cuisses ! Aussi éprouvent-ils de grandes difficultés à se ravitailler "la soupe nous arrive froide et pleine de terre"

Le 24, la compagnie est relevée des premières lignes pour passer dans les secondes à cent mètres en arrière. "Pendant tout notre séjour en deuxième ligne, nous travaillons au nettoyage des boyaux ; nous avons toutes les peines du monde à empêcher l'inondation de nos abris. Un jour, nous avons manqué le ravitaillement, l'homme de corvée, ayant abandonné la marmite dans un boyau prétextant qu'il lui était impossible de se trainer dans les tranchées boueuses avec ce chargement..."

Le 4 décembre, le 112ème de Toulon vient relever le 410ème. "Il n'arrive qu'à minuit, et dans quel état ! Les hommes sont couverts de boue jusqu'aux épaules. Stoïquement, ils prennent notre place et nous partons".

Lisez maintenant ce récit, pris sur le vif :

"Ah ! Cette relève ! Dans l'eau bourbeuse, nous nous acheminons lentement vers Mesnil. Nous nageons dans les boyaux ; j'ai de l'eau jusqu'au ventre, de l'eau froide qui me glace et trempe tous mes effets ; par endroits, cette eau bourbeuse se transforme en boue gluante. Quelques camarades n'ont plus la force d'avancer, nous les poussons avec la crosse de nos fusils. Derrière moi, un petit camarade pose le pied dans un ex-puisard, tombe en poussant un cri ; il est aussitôt relevé, deux minutes plus tard, il était étouffé par la vase.

Enfin, après trois heures d'efforts pour parcourir ces trois kilomètres, nous arrivons à Mesnil-lès-Hurlus".

Deux sections ne sont pas encore-là ; elles s'amènent au bout d'une demi-heure pendant laquelle, transi de froid, je fais de tristes réflexions. Pendant un moment, j'ai regretté de m'être engagé : c'est le seul du reste pendant les 22 mois que je vais passer au front, avec le 410ème ; l'amour propre et non le courage m'a retenu..."

Pendant un moment, il regrette de s'être engagé. Il lui suffirait aussitôt libéré et renvoyé au foyer paternel. Mais l'amour-propre, l'amour-propre seul, et il le souligne, le retient. Il ajoute toutefois, et il semble heureux de pouvoir le constater que ce fut là son premier regret, mais aussi le dernier.

"... La compagnie se met en route pour aller prendre des tracteurs à Somme-Tourbe. La route est plutôt un fleuve de boue. Elle est parsemée de trous d'obus ; en file indienne nous suivons le capitaine si nous faisons seulement un écart d'un mètre nous risquerions d'être enlisés dans ces trous. Nous passons près de voitures renversées, les chevaux pourrissent dans la boue. Après 6 heures de marche et une halte à Saint-Jean-sur-Tourbe, pendant laquelle je pus acheter quelques biscuits aux mercantis, nous arrivons à Somme-Tourbe ; nous embarquons en tracteur, nous dépassons Châlons-sur-Marne et nous arrivons dans un petit village appelé Drouilly, sur la route de Vitry-le-François : c'est notre cantonnement de repos".

Ils restent là dix-huit jours, sur lesquels le carnet de Jean-Corentin est muet.

Le 23 décembre, départ pour Somme-Suippes, d'où la compagnie se rend "dans un Camp composé de cahutes en branchages".

Le jour de Noël, son frère Auguste du 35ème d'Artillerie lui rend visite. Le soir, il le reconduit et ne revient que le lendemain matin. À peine est-il de retour que la compagnie doit rejoindre les tranchées.

Mais le secteur où il arrive - la Côte 193 - est calme.

Le 20 janvier, Jean-Corentin a encore le plaisir de revoir son frère, au camp des crapouillots cette fois. Le 25 en réserve dans les tranchées Hambourg, il est nommé caporal à la 16ème escouade. Il se borne à mentionner le fait, sans aucune réflexion. Il venait d'avoir 16 ans : avec quelle fierté - oh ! tout intime - il dut arborer ses premiers galons.

Le 23 février il écrit : "Le 2ème bataillon du 410ème a essayé un coup de main, un peu à droite de notre ancien secteur ; nous le relevons le soir même. Les tranchées sont en très mauvais état. Les défenses accessoires sont presque nulles, nous plaçons des fils de fer le soir".

Le 10 mai, départ de Somme-Suippes : "En trois étapes, nous arrivons dans un village à un kilomètre de Châlons, cantonnement très bon".

Ils y restent 18 jours.



Timbre édité par la LEGION DES MILLE, à la mémoire des plus jeunes combattants volontaires de la guerre 1914-1918
Ici, Jean-Corentin Carré, engagé volontaire à l'âge de 15 ans.

Le 29 mai, départ de Fagnières en tracteurs.

"Direction Verdun. C'est-à-dire la boucherie. Nous arrivons à la tombée de la nuit, au bois La Ville. Il tombe de l'eau à verse ; nous installons les tentes et nous couchons dans la boue. Le lendemain, en route pour Verdun. Nous arrivons à la ville, ou plutôt aux ruines de la ville. Nous couchons la nuit à la citadelle".

Le 31 au soir, "Nous repartons, pour le champ de bataille. Un adieu aux êtres chers avant d'entrer dans la tuerie".

"Nous passons Belleville, la ferme de la Folie, nous allons prendre position sur la côte 321. À droite, nous avons la ferme de Thiaumont, à gauche, la côte du Poivre, derrière, la côte de Froideterre, et entre cette côte et celle où nous nous trouvons, est le ravin de la Mort. Ce sinistre nom est bien mérité : il est couvert de tombes, ce ravin. Des hommes non enterrés, ou déterrés par les obus qui ne respectent pas le dernier repos, s'offrent horribles à notre vue.

Au moment où nous prenons position, des tirs de barrages éclatent à notre droite, du côté de Douaumont. On n'entend qu'un roulement. Il n'y a heureusement rien pour nous cette fois".

Mais le 410^{ème} n'allait pas être épargné : dès le lendemain des tirs – toujours de barrages - sont déclenchés sur la côte 321 - Carré écrit :

"... c'est indescriptible. Partout, à droite, à gauche, et à quelques mètres seulement, tombent sans discontinuer, pendant une heure, des projectiles de tous calibres. Je reçois des mottes de terre dans la figure, mon casque est percé par des éclats d'obus, à côté de moi trois camarades blessés et un tué... Les batteries françaises ne restent pas inactives, les obus de 75 hurlent au-dessus de nos têtes... Enfin, le duel se ralentit : je suis abruti et - surtout - étonné d'être vivant. Les pertes dans la section sont sérieuses".

Du 1^{er} au 6 juin, le même barrage est déclenché par l'artillerie allemande chaque soir et chaque matin :

"Presque tous les obus qu'ils tirent sont de gros calibre ; près de moi, un trou de 381 mesure au moins dix mètres de diamètre".

Le 6 juin, nos hommes se portent un peu plus à gauche : mais le nouveau secteur n'est pas plus épargné que le premier.

À cela, voici la pluie qui se met de la partie.

"La boue monte dans les éléments de tranchées creusés à la hâte. Bientôt elle atteint notre ceinture".

Et comme nos Poilus ne peuvent remuer le jour, crainte d'être repérés par les Boches, il leur faut rester pendant dix heures accroupis dans cette eau, en attendant la venue de la nuit "si désirée".

Quelle terrible vie !

De plus, les bombardements se succèdent bientôt avec une telle violence que le secteur reste trois jours sans ravitaillement, trois jours sans recevoir de vivres...

"Nous mangeons nos biscuits, les économisant le plus possible pour ne pas mourir de faim" se borne à dire Carré

Le 11 juin, le 410^{ème} attaque :

"Nous prenons un poste avancé ennemi, pertes assez sérieuses ; les boches contre-attaquent, sans succès. Je suis blessé légèrement aux deux jambes, mais ce n'est pas le moment des lâchetés, je refuse de me faire évacuer".

Notre Petit Poilu refuse de se faire évacuer... de quitter cet enter... Et il n'a que 16 ans et 5 mois !

Le 12, le bruit se répand que le 293^{ème} sur la droite, a été forcé par l'ennemi.

"Nous nous préparons" dit le jeune Poilu du Faouët "à subir le choc ; mais les Allemands se retirent..."

Le 13, le régiment est relevé par le 64^{ème} de Nancy. Le soir même les Allemands prononcent une attaque : le 410^{ème} doit remonter en ligne... Il rétablit la situation.

Enfin, le lendemain, départ définitif cette fois

"Nous faisons du pas de gymnastique pendant 4 km, avec tout notre bagage, pour éviter le tir ennemi ; nous arrivons à la citadelle de Verdun vers 5 heures du matin".

Dans la journée du 16, ils descendent et Blercourt, où ils prennent les tracteurs qui vont les déposer à Véel près de Bar le Duc, où se trouve leur cantonnement de repos. Là, on constate que les pertes de la Compagnie sont de plus de 50 hommes mis hors de combat.

Ici, le cahier de notes de Carré porte cette simple et laconique mention :

"19 juin – Je suis nommé sergent"

Aucune explication.

Mais, si son cahier est muet à ce sujet, ses camarades voire ses chefs pourraient certainement donner d'intéressants détails sur les motifs de cette promotion.

On nous a déjà écrit du 410^{ème} que Carré était d'une bravoure à toute épreuve, qu'on l'admirait en toute sincérité, mais qu'il était également d'une grande modestie.

Sa modestie, nous la connaissons. Elle se révèle à chaque page de son cahier. Aussi conviendrait-il que ceux qui ont vécu à ses côtés, alors qu'il se trouvait au front, se fassent un devoir de compléter les notes qu'il a laissées.

Le Cavalier de Courcy.

Après avoir passé treize jours au repos, le 410^{ème} dut quitter Véel

Le 30 juin, nos hommes montent sur la rive gauche de la Meuse, dans un bois, près du fort de Marre qui était occupé par un bataillon du régiment :

"Pendant un mois nous restons dans ce buis" écrit Carré "Travaillant toutes les nuits aux tranchées. Nous sommes assez souvent bombardés, mais bien moins que sur la rive droite. La pluie tombe à peu près pendant tout notre séjour ; la route que nous suivions pour aller au travail est défoncée par les camions d'artillerie et nous enfonçons dans l'eau jusqu'aux mollets".

Le 10 août, Jean-Corentin part en permission.

Comme il ne veut pas se présenter à la gendarmerie du Faouët, où il est connu et où l'on pourrait s'étonner - à bon droit - de le trouver porteur d'une permission au nom de Duthoy Auguste, il fait établir la feuille à destination du Moustoir en Querrien (limitrophe avec Le Faouët) il ira y embrasser sa sœur, Mme Le Bris, dont le mari est depuis tombé lui aussi au champ d'honneur.

Au Faouët, les camarades de classe de Carré - qui n'a donc que 16 ans et demi - s'ébahissent de le voir sergent. Celui-ci craint un instant qu'on ne le dénonce à l'autorité militaire : mais non, personne n'y a pensé. Au contraire tout le monde

l'admire, tous ceux qui le connaissent lui font fête, son instituteur M. Mahébèze, les demoiselles Henaff chez qui il allait au catéchisme, ses jeunes compagnons de jeu, et les voisins de sa famille. Les autorités locales - voire les gendarmes - savent dans quelle situation se trouve le brave gosse mais il y a comme une sorte d'entente tacite, pour qu'il jouisse en toute quiétude de sa "perm". Aussi celle-ci se passe-t-elle sans incident aucun.

Le 23 août, notre jeune Poilu rejoint le régiment au repos. Dès le lendemain, le 410^{ème} part en tractors pour Chardogne, où il défile à l'arrivée. Il y reste une semaine, puis nos hommes s'embarquent en chemin de fer à Revigny. Ils débarquent le 2 septembre à Épernay et ils s'en vont cantonner dans une petite ville sur les bords de la Marne :

"Nous restons huit jours à Cumières" écrit Carré. *"Il y a du bon vin et de gentilles champenoises"*.

Mais on ne laisse guère le temps au 410^{ème} de s'attarder avec les gentilles champenoises. Le 10 septembre, nouveau départ en tractors pour le bas de la Montagne de Reims, d'où le régiment va gagner les tranchées :

"Nous avons 16 kilomètres de route et 32 kilomètres de Boyau à parcourir. Nous passons Reims et nous arrivons éreintés dans le secteur du Cavalier de Courcy, à droite du canal de l'Aisne à la Marne. Mais nous sommes bien vite remis de nos fatigues en constatant l'état du secteur : il est d'un calme complet, les gourbis sont propres et bien installés, les tranchées bien établies".

Ce calme ne devait pas durer.

"Nous commençons déjà" écrit Jean-Corentin le 12 "à faire des patrouilles et à crapouilloter les boches. Naturellement ceux-ci nous répondent et, tous les jours maintenant, ce n'est que duels de crapouilloteurs : notre gourbi a failli être démoli plusieurs fois".

La nuit, une patrouille accompagne nos Poilus pendant qu'ils procèdent à la pose des fils de fer.

Huit jours se passent ainsi, puis, le 20 septembre, ils sont relevés par un autre bataillon de leur régiment. Ils vont au repos à Reims, où ils resteront dix jours, rue Le Sage. Voilà donc Carré quelque peu transporté - tout au moins par la pensée - en pays morbihannais : Le Sage, auquel la ville de Vannes a élevé un monument sur la Rabine, n'est-il par originaire de Sarzeau ?

"Nous avons des permissions pour visiter la ville, qui compte encore 20.000 habitants : le coin de la cathédrale est particulièrement visé. Il n'y a rien de sacré pour les boches, qui ne respectent pas plus les églises que les femmes, les vieillards et les enfants".

Le 1^{er} octobre, Carré monte au secteur de la voie ferrée de Laon, où il reste vingt jours : la situation est identique à celle du Cavalier, le 20, il redescend rue Le Sage...

Le jour de la Toussaint, nouveau départ pour le Cavalier de Courcy mais le secteur est devenu très mauvais : "Les torpilles pleuvent sans arrêt ; il faut patrouiller tous les soirs".

Le colonel décide de faire un coup de main pour avoir des prisonniers : il aurait besoin de certains renseignements et il pourrait peut-être se les procurer ainsi. Il demande des volontaires.

Le Petit Poilu du Faouët s'offre le premier, et il va lui-même nous faire le récit de son expédition nocturne du 10 novembre :

"J'avais pour mission de faire une brèche dans les fils de fer ennemis pour pouvoir surprendre les boches dans leur poste d'écoute. Je plaçais ma patrouille en éventail sur le terrain et je m'avançais seul jusqu'aux fils de fer pour m'assurer de leur état, lorsque soudain je vis quatre boches qui posaient tranquillement des chevaux de frise : - Eh bien, vieux poteaux, vous en avez du culot ! Attendez, je vais vous faire voir de quel bois je me chauffe !

Je fais demi-tour, donne l'ordre de rentrer à ma patrouille, et je reviens près de mes boches. Je rampe jusqu'à dix mètres d'eux, je percute une grenade et je la lance. Ils entendent l'engin fuser, lèvent la tête, juste pour recevoir ma grenade ; celle-ci éclate en plein milieu du groupe. J'entends un concert de hurlements et de plaintes, et je rejoins vivement les lignes françaises pendant que la mitrailleuse boche crépite et que ces messieurs, croyant à une attaque de notre part, me lancent des grenades au derrière".

Le brave petit gars a échappé à la mort ? Mais, bah ! Ce n'est là pour lui qu'un menu incident. Qu'une nouvelle mission périlleuse s'offre, et nous le reverrons à l'œuvre.

La Croix de Guerre

L'occasion devait se présenter trois jours plus tard. Cette fois, la patrouille se trouve commandée par un officier, le Lieutenant Mainguy ; Carré aura ainsi toute sa liberté d'action pour tenter de couper les fils de fer qui barrent la route.

"L'officier dispose ses hommes de telle façon" écrit Jean-Corentin, "que je suis protégé par derrière, à droite et à gauche. J'avais déjà commencé le cisaillement des fils pour faire la brèche, quand le lieutenant entend du bruit à gauche, craignant d'être surpris par une patrouille ennemie, il concentre la sienne face à l'endroit d'où est venu le bruit : c'était une fausse alerte. Pendant ce temps, je n'étais plus protégé à droite et je continuai mon travail avec deux poilus, lorsque mon attention fut attirée par un bruit provenant juste à côté où il n'y avait plus personne. Je m'arrêtai aussitôt et je vis trois boches qui s'avançaient dans ma direction : ils semblaient inspecter leurs fils de fer. Ils s'arrêtèrent à environ trente mètres de nous : ils avaient peut-être entendu quelque chose, car ils semblaient écouter. J'ordonnai aux deux poilus qui m'aidaient à faire la brèche de se coucher, et, à mon tour, j'avançai à la rencontre des trois hommes. Je m'arrêtai à dix mètres d'eux ; il faisait assez sombre. Je dirigeai le canon de mon pistolet vers les trois formes et je fis feu de quatre balles. Un boche s'abattit en poussant un gémissement, les deux autres le saisirent chacun d'un côté et, à une allure vertigineuse, rentrèrent dans leur poste d'écoute. Ma patrouille vint me porter secours aussitôt : c'était inutile...".

Ces deux épisodes de la vie du jeune Carré dans les tranchées mettent en pleine lumière, et mieux qu'on ne saurait le dire, son sang-froid, sa prudence, et aussi sa bravoure. Son sang-froid, en effet, ne se dément pas un seul instant, sa prudence se manifeste tout particulièrement à l'égard des hommes dont il a la charge, et qu'il tient à éloigner du danger avant d'entreprendre les coups où il peut y avoir de la "casse", quant à sa bravoure, elle est si spontanée, si naturelle, qu'il n'en a pas conscience. G. Froger de Pontivy, qui l'a vu à l'œuvre au 410^{ème}, nous écrit :

"Le Petit Poilu du Faouët était un très bon camarade, et aimé, et admiré de ses hommes, justement parce qu'il était brave et que c'était reconnu de tous". L. Le Maguet de Pluméliau, qui appartint lui aussi au 410^{ème}, nous écrit de son côté

: "Vous avez raison de parler du courage du petit héros de mon régiment, dont il a eu l'honneur à Reims, de faire le premier prisonnier du secteur ; sa première citation a été l'objet de ce fait, et c'est ce qui me le lit connaître".

En effet, les patrouilles organisées le soir avaient pour but, avions-nous dit, de ramener quelques prisonniers au Colonel. Si jusqu'ici elles n'ont eu aucun résultat, notre jeune sergent ne désespère nullement de donner satisfaction au chef. Et, il n'allait pas tarder à arriver à ses fins.

L'auteur lui repasse la plume :

15 novembre.

"Toute la journée, les boches cherchent à détruire nos défenses accessoires. À 6 heures du soir commence un bombardement terrible. Alerte. Nous partons à nos emplacements de combat. Nous étions à peine arrivés que les colonnes ennemies arrivaient sur nous, elles sont reçues à coups de grenades et sont obligées de rebrousser chemin sans aborder nos lignes. Le calme revient. Seules les mitrailleuses continuent à balayer le terrain. On leur donne l'ordre de se taire, et des volontaires sont demandés pour faire la patrouille".

Je m'offre.

La patrouille est commandée par un officier, il la déploie sur le terrain et m'envoie en reconnaissance en avant avec un poilu. Tous deux, nous sommes séparés par une trentaine de mètres. Nous inspectons les trous d'obus. Soudain, je vois au fond de l'un d'eux, une forme noirâtre. Je descends, c'est un boche, il ne bouge pas, il doit être mort. Pour m'en assurer, je lui tape sur l'épaule et lui demande :

- Dis donc vieux, ça ne va pas ?

Mon boche se relève précipitamment et s'élanche hors du trou d'obus. Quel gamin ! Je lui saute sur le dos et lui met mon revolver sous le nez. Il se jette à genoux et commence à pousser des "kamerad nich kapout". Il fait des gestes de guignol et prend son portefeuille pour me montrer des photographies. Je l'empoigne par sa vareuse. Mon Poilu qui vient d'arriver prend son fusil et nous rejoignons nos lignes.

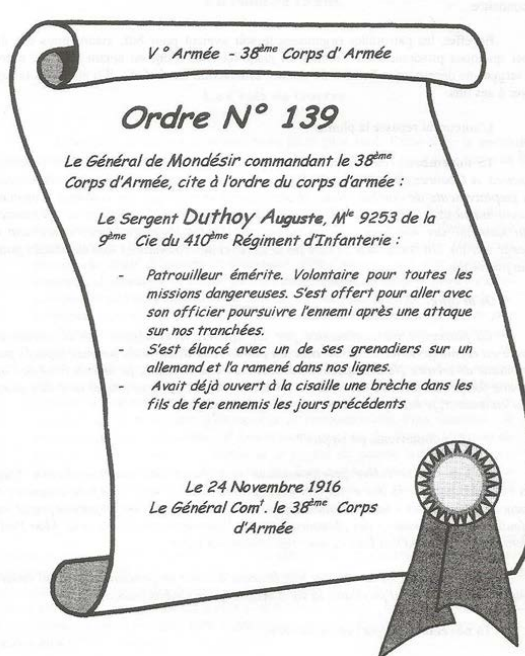
Je le mène au Colonel qui est tout heureux d'avoir un prisonnier, cela lui évitera un coup de main qui aurait pu coûter la vie à beaucoup de soldats français.

16 novembre :

Départ en permission.

30 novembre

Je reviens de permission. J'apprends ma citation au corps d'armée. Je touche une indemnité de 200 francs pour mon prisonnier. Je la fais répartir entre toute la patrouille.



Cette citation a été par la suite remise, au titre de copie conforme, à Carré Corentin par le Lieutenant-Colonel Weillant, commandant le 410^{ème} Régiment d'Infanterie.

Notre Petit Poilu va donc pouvoir arborer la Croix de Guerre, elle sera sur une vaillante poitrine, Et, là-bas, au Faouët, combien la fierté sera grande de son père, de sa mère, des sœurs. Et, les jeunes camarades de classe, à la prochaine "perm", ce qu'ils vont encore s'ébahir !

Cas de conscience

Notre Petit Poilu n'était cependant pas heureux, ou plutôt, il ne jouissait pas d'une quiétude sans nuage : la situation fautive dans laquelle il se trouvait lui pesait, et même lourdement, surtout depuis qu'il avait été promu sergent.

À sa dernière permission, il avait posé ce cas de conscience à une personne qu'il vénérât particulièrement. Celle-ci l'avait quelque peu tranquilisé :

- En cachant votre nom, quel but poursuivez-vous ? Un but louable, noble même. Lorsque la vérité sera connue, rassurez-vous, vos chefs seront les premiers à vous féliciter de votre action.

Mais ce réconfort moral ne lui avait point rendu le calme parfait, ne l'avait pas mis en paix avec sa conscience. Nature franche et loyale, il lui en coûtait de conserver cette fausse identité...

À certaines heures même, cela le torturait atrocement, aussi, un mois à peine après son retour du Faouët, se décide-t-il, quitte à rendre ses galons et sa Croix de Guerre, à tout révéler au Colonel, qui l'a en grande estime.

1er janvier 1917 :

"Je dévoile mon identité au Colonel, je suis nommé adjudant et je passe à la 10^{ème} Compagnie (Capitaine Vignole) »

"Les Tranchées le 29 Décembre 1916"

Mon Colonel

Je vous prie de m'excuser de ne pas employer la voie hiérarchique pour vous écrire, c'est à titre personnel que je m'adresse à vous.

Mon identité à votre régiment est : "Sergent Duthoy (Auguste), né à Rumigny (Ardennes), le 10 avril 1897 engagé pour la durée de la guerre à Pau (Basses-Pyrénées), le 27 avril 1915 et cité à l'ordre du Corps d'Armée le 24 novembre dernier. Cette identité est fausse : mon nom est Carré (Jean-Corentin). Je suis né à Le Faouët (Morbihan) le 9 Janvier 1900. Je suis donc de la classe 20 et non de la classe 17.

Le 27 avril 1915 jour où je me suis engagé j'avais 15 ans. Il fallait avoir 17 ans au moins pour être accepté par le recrutement. Je savais que les réfugiés des pays envahis pouvaient s'engager sans papiers ; beaucoup d'entre eux n'en ayant pas ; j'ai alors inventé de toutes pièces l'identité que je porte depuis deux ans et ainsi réussi après quelques mois d'instruction, à venir au front faire mon devoir avec tous les soldats français.

Mon père et ma mère, paysans bretons, ayant maintenant trois fils sous les drapeaux se sont rendus à mes raisons et m'ont laissé libre.

J'aurai dix-sept ans le 9 janvier prochain.

C'est pourquoi je vous écris pour vous demander s'il me serait possible, ayant l'âge réglementaire, de reprendre mon véritable nom. J'ose m'adresser à vous parce que, s'il ne m'était pas possible de changer d'identité sans quitter le front, je préférerais rester Ardennais jusqu'à la fin de la guerre et sans que mes chefs directs sachent la vérité.

Encore une fois, je vous prie de m'excuser de ne pas employer la voie hiérarchique, et vous demande d'être assez aimable pour me répondre personnellement.

Mon Colonel, je suis, sous vos ordres, le serviteur de la France.

DUTHOY, sergent, 410^o rég. D'inf., 9^{ème} Cie.

Un des grands quotidiens de la capitale ayant eu connaissance de cette lettre. Si simple et si digne, la fit paraître dans ses colonnes, en ajoutant :

"Nous avons pensé qu'il est bon de publier, au moins pour le petit gars breton, - ce héros qui ne se croit pas plus patriote qu'un autre -, et qui ignorera vraisemblablement cette divulgation de son héroïsme si simple et si touchant, que pour les gens de l'arrière, lesquels verront ainsi, une fois de plus, quels grands cœurs renferme jusque dans ses couches les plus humbles le peuple de France".

Cet hommage rendu par la grande presse parisienne au Petit Poilu du Faouët montre assez qu'il ne s'agit pas ici d'une simple gloire locale. Et que toute la France héroïque s'est reconnue dans ce petit breton.

Le Colonel du 410^{ème} tenait Jean-Corentin en grande estime.

"Ce petit breton trapu, vigoureux et intelligent déclarait-il un jour, est très froid et très énergique, il possède une volonté et une force de résistance peu communes. Il n'a pas agi par coup de tête ; c'est un cerveau pondéré, réfléchi et bien équilibré. Il a voulu se battre contre les Allemands et servir son pays malgré son extrême jeunesse ; il l'a fait avec une vaillance et une ténacité au-dessus de son âge, en donnant toujours l'exemple, et comme soldat et comme gradé".

La réponse de son supérieur, un homme d'esprit et de cœur ne se fit pas attendre. Deux jours plus tard, le sergent Duthoy était promu adjudant et affecté à la 10^{ème} compagnie, celle du capitaine Vignoli. Ce furent les étrennes de notre jeune Poilu pour le 1^{er} janvier 1917.

Puis l'officier fit un rapport pour que le jeune Carré put recouvrer son identité, sans perdre les galons et la citation, qu'il avait acquis sous un nom d'emprunt.

Malheureusement les règlements, qui prévoient les fausses déclarations d'identité, ne prévoient pas qu'elles puissent parfois être faites pour le plus noble des motifs. La proposition du Colonel fut repoussée.

7 février.

"Je fais un stage 3^{ème} de mitrailleuse. On m'envoie à Chalons pour rectifier mon engagement".

Jean-Corentin n'hésita point cependant pour reprendre son vrai nom, à redevenir simple soldat, puisqu'il ne perdait pas, par-là, le seul privilège qui comptât à ses yeux, "celui de ne pas quitter le front".

Il réengagea sans regretter deux années de courage et d'endurance condamnées presque à l'oubli, sans que les dures épreuves de la vie de tranchées et le souvenir des camarades tués près de lui l'aient porté à jeter un regard en arrière, à reprendre la vie civile jusqu'à l'appel régulier de sa classe - de la classe 20 - et y regagna son grade d'adjudant.

1^{er} avril :

"Départ en permission"

Ah ! cette fois, la feuille de permission est établie au nom de Carré et à destination du Faouët.

Notre petit héros pourra la faire viser à la gendarmerie locale, sans crainte aucune. Cette permission fut pour lui comme un enchantement : sa conscience se trouvait libérée de ces inquiétudes et de ces cauchemars qui le tenaillaient, lorsqu'il était Duthoy.

16 Avril : *"Retour de permission. Le 410^{ème} attaque le matin au cavalier de Courcy, ma compagnie est sur la rive gauche du canal de l'Aisne à la Marne. Nous faisons 400 prisonniers et avec 2 km de terrain, nous prenons 2 canons et 8 mitrailleuses".*

Du 16 au 24 Avril : *"Contre-attaque des boches sans résultat. Les Russes avec lesquels nous sommes en liaison à notre gauche, attaquent le 17 en plein jour, ce sont de braves soldats".*

24 Avril : *"Relève. Repos à Champfleury".*

02 Mai : "Départ pour le secteur très calme de Cernay".

12 Mai : "Relève, repos à Champfleury".

20 Mai : "Départ pour le cavalier de Courcy, bombardement violent et avec obus à gaz asphyxiant pendant tout notre séjour. Projet d'attaque non exécuté".

30 Mai : "Relève, repos Bézannes".

02 Juin : "Secteur butte de tir calme".

10 Juin : "Relève, repos Champfleury".

14 Juin : "Secteur du cavalier de Courcy. Ma compagnie est en réserve".

16 Juin : Les Allemands attaquent un point important sur le cavalier, la 9ème Compagnie cède un peu de terrain. Je suis désigné avec ma section pour aller la renforcer. À peine arrivé, le lieutenant de la 9ème Compagnie ordonne la contre-attaque ; une partie de ma section est chargée du ravitaillement en grenades. L'autre partie avec moi, nous suivons la vague d'assaut pour occuper le terrain conquis. Vers 10 heures du matin, sous notre poussée, les boches cèdent le terrain et évacuent progressivement le point qu'ils avaient occupé. Soudain, notre vague s'arrête, il y a flottement dans les colonnes d'attaque par suite de méprises. Je m'élançais à la tête, les poilus me suivent. Le point est définitivement entre nos mains, les boches nous laissent 6 tués, et 2 blessés qui crient des "Kamerad Nich Kapout !" en se tordant dans leurs souffrances. L'un d'eux montre un chapelet et invoque Dieu et tous les Saints. Il y avait de quoi émouvoir un tigre, mais quand nous voyons deux camarades français étendus à côté, je n'ai plus aucune pitié pour ces gens-là.

J'ai gagné ma 2ème citation, celle-ci à l'ordre de la division :

"Sous-officier d'une admirable bravoure. S'est engagé à 15 ans sous un nom d'emprunt pour aller plus tôt au feu. Toujours volontaire pour les missions les plus périlleuses, qu'il exécute avec un sang-froid et un courage remarquables. A donné lors des attaques d'Avril 1917 et du 16 juin 1917, de nouvelles preuves de sa vaillance. - Le 24 juin 1917-".

Cette citation, cette fois-ci, sera bien délivrée à son vrai nom Carré Corentin Jean.

Trois jours après l'affaire du Cavalier, le 410ème est relevé. Carré va au repos à Saint Brice. Mais il avait demandé à entrer dans l'aviation.

Le 20 Juin, il est informé qu'il a obtenu satisfaction et que sa requête a été agréée. Il lui faut se rendre sans délai à DIJON.

Avant son départ, une surprise lui est réservée, il reçoit une invitation à dîner qui l'émeut profondément. Le petit gars n'ose pas en croire ses yeux ! C'est le général qui tient à recevoir à sa table le Petit Poilu du Faouët :

"Ce soir-là," disait-il quelques temps après, "toutes mes pensées s'envolèrent vers le pays breton. Ah ! si mon pauvre père, un simple journalier agricole, si ma bonne vieille mère, qui ne sait même pas un mot de français, avaient vu leur gosse assis à la table du général, combien grande eût été leur fierté !".

Dans l'Aviation

Carré va donc quitter ses compagnons d'armes. Il ne le fait point sans regret, non plus sans émotion ; cette vie de tranchées, menée en commun, créée entre tous ceux qui y prennent part, un lien étroit.

"Ainsi se termine la vie de tranchée. Je laisse l'infanterie non pas pour les peines et les misères qu'on endure dans cette arme, mais parce que je trouvais la responsabilité des 50 vies humaines que je commandais, un peu lourde pour mes jeunes épaules."

"Au revoir mes braves poilus !".

"Dans l'aviation, je tâcherai de montrer ce que vaut un breton du 410ème"...

Ses derniers écrits sur son cahier sont :

"Entrée École d'Étampes le 17 Juillet.

Breveté sur Farman le..."

Il a tenu parole, le brave petit gars breton.

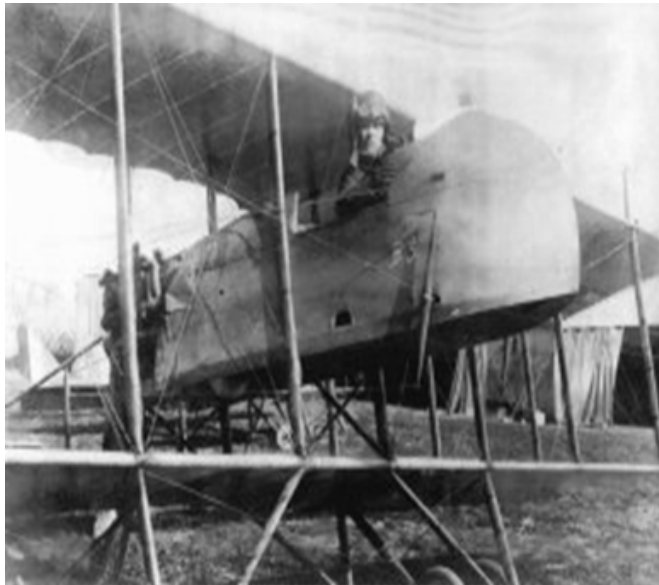
Il se passionna littéralement pour cette arme aérienne dès les premiers jours qu'il s'y trouva. Il eut tôt fait de donner, au cours de différents vols, des preuves de sa grande audace et de son impeccable sang-froid. Aussi, sa nouvelle carrière, au dire de ceux qui l'ont vu à l'œuvre, promettait d'être des plus brillantes.

Il ne tarda pas à conquérir son brevet de pilote : "Enfin" écrivit-il aussitôt à un ami, "je vais pouvoir aller semer l'effroi et la mort dans les lignes ennemies".

Malheureusement, son cahier muet sur ses activités dans l'aviation n'a pu faire connaître ses actions, ses pensées, il comptait bien le faire en y retranscrivant les notes de son carnet de poche, mais celui-ci fut détruit. Le destin en a décidé autrement.

En 1918, dans la première quinzaine de février, Carré se trouvait en permission chez ses parents. Ce devait être son dernier voyage au Faouët.

Il ne s'y attarda pas, car il voulait se rendre en compagnie de sa jeune sœur à Vannes, chez son frère Auguste, le maréchal des logis du 35ème d'artillerie.



Jean-Corentin Carré à bord de son avion

Pendant la dernière soirée qu'il passa chez celui-ci, a rapporté sa sœur, "il fut d'une tristesse qui nous frappa d'autant plus que nous n'étions pas habitués à le voir ainsi. A chaque départ, au contraire, c'était lui, qui par son entrain, nous remontait tous".

Le soir, comme on prolongeait la veillée, la séparation devant avoir lieu le lendemain matin, nous le vîmes à un certain moment graver des lettres sur la table de la cuisine avec la pointe de son couteau.

- Qu'écris-tu là ? lui demanda sa belle-sœur.

- Carré Jean tué le 22 mars, répondit-il

Et il est tombé le 18, à l'aube de sa nouvelle carrière.

Voici l'ultime hommage qui lui a été rendu, dans une citation à l'ordre de l'Armée :

"L'adjudant Carré Jean-Corentin, du 410ème R.I., pilote à l'escadre S.O. 229.

Attaqué par trois avions ennemis le 18 mars, s'est défendu énergiquement jusqu'à ce que son appareil soit abattu, l'entraînant dans une mort glorieuse".

Il s'était envolé, ce jour-là, le cœur rempli d'un bel enthousiasme.

LE TESTAMENT DU PETIT POILU

Le Petit Poilu avait adressé une lettre à son instituteur.

Aux Armées, le 5 Mars 1917.

Monsieur Mahébèze,

Mes parents m'ont écrit que vous leur aviez demandé ma citation ; à ce moment-là je ne l'avais pas entre les mains, et c'est hier seulement que j'ai pu la leur adresser, si vous la voulez, vous n'avez qu'à la leur demander.

J'ignore ce que vous voulez en faire, peut-être est-ce pour la lire aux petits écoliers, je serais trop heureux d'être cité en exemple.

Sur ces bancs sur lesquels j'ai usé pas mal de fonds de culottes, j'ai appris la chose principale à observer dans cette vie ! Le Devoir.

C'est là que j'ai appris que la Patrie représentait non seulement la terre où je suis né. Mais qu'elle représentait encore les traditions et l'honneur d'une race à faire respecter.

Je ne me suis pas engagé pour faire parler de moi, pour qu'on dise celui-là est un brave, je préfère rester inconnu et je ne cherche que ma satisfaction personnelle du devoir accompli.

Dans cette guerre il ne faut pas dire : ce n'est pas un serviteur de plus qui sauvera la France ; certainement non, mais il contribuera à la sauver. La France a besoin de tous ses enfants, tous doivent être prêts à se sacrifier pour elle.

Je préférerais, moi aussi, être assis au coin d'un bon feu, plutôt que de prendre la garde de nuit au fond d'une tranchée avec de la boue jusqu'aux genoux, plutôt que d'aller à l'attaque offrir ma poitrine aux obus et aux balles ennemies.

Mais faut-il penser à cela lorsqu'une formidable armée menace de ravager et d'anéantir notre pays ?

Je ne pourrais pas vivre sous le joug d'ennemis qui à chaque instant tenteraient de me faire sentir leur supériorité : c'est pourquoi je suis soldat.

Eh bien. Ce sentiment de l'Honneur c'est à l'école que je l'ai appris et c'est vous, M. Mahébèze, un de ceux qui me l'ont enseigné.

Je souhaite que tous les petits écoliers du Faouët comprennent les leçons que vous leur donnez de la même manière que je les ai comprises.

La vie en elle-même n'est rien si elle n'est bien remplie.

Nous sommes en ce moment au repos et nous faisons de l'entraînement en vue de l'offensive prochaine qui, espérons-le, réussira mieux que les précédentes.

Je me permets de vous serrer cordialement la main.

Jean-Corentin CARRE
Adjutant au 410ème, 10ème Cie, secteur 163.

Cette lettre admirable, et qui le paraîtra davantage encore si l'on réfléchit qu'elle émane d'un adolescent, presque d'un enfant, qui n'a fréquenté qu'une modeste école primaire, une petite école perdue au fond de cette Basse-Bretagne qu'on se représente quelquefois comme un pays encroûté, rétrograde, absorbé dans le remâchement stérile du passé...

"La vie en elle-même n'est rien si elle n'est bien remplie"

Le Faouët, charmante petite ville en plein cœur de cette Bretagne au souffle si ardemment patriotique et dont le sang a coulé sur tous les champs de bataille, sur toutes les mers où il y a de rudes coups de boutoir. Le Faouët c'est le pays des chapelles pittoresques assises

Comme ils s'y trouvaient au printemps de 1918, en quête de documents sur une vieille église de cette petite cité, église devenue la proie des flammes quelques mois auparavant, ils s'y rencontrèrent.

Lorsque nous disons "Ils", c'est tous les copains et camarades. Au cours de la conversation, l'un d'eux Charles Rivière posa la question :

- Vous connaissez la nouvelle ?

- Quelle nouvelle ?

- Le Petit Poilu du Faouët serait mort. Seulement, je ne sais pas si la chose est officielle. Informez-vous donc et, au cas où ce serait malheureusement exact, vous devriez consacrer une notice à ce jeune héros.

Tous vont se renseigner.

Monsieur Lucas, qui assure les fonctions de Maire, déclara n'avoir rien reçu au sujet du Petit Poilu. Mais, il décida d'aller voir la famille, laquelle serait peut-être informée. Tous se dirigent alors vers la maison de la famille Carré. Il s'agit d'une maison propre, toute simple. La porte se trouve grande ouverte. En y pénétrant, ils y trouvent un rangement avec ordre et soin et ressentent alors une certaine émotion.

Sur la pierre de l'âtre, une femme est assise et semble rêver. On dirait qu'elle pense à quelqu'un qui n'est plus. Près de la fenêtre se trouve une jeune fille qui n'est autre que la sœur de Jean Corentin.

Soudain, la femme, près de la cheminée, émet un soupir. Les personnes présentes en déduisent alors qu'il s'agit de la mère qui, en entendant évoquer le nom de son fils, étreint un sanglot profond. A la question qui lui est posée, la sœur se dirige vers une armoire et tend au groupe, avec un geste de douleur, une lettre fraîchement écrite.

La lecture de cette missive sera la suivante :

Le 26 Mars 1918

Monsieur,

J'ai le pénible devoir de vous apprendre la mort de votre fils Jean Corentin ; tombé en flammes à la suite d'un combat contre trois avions ennemis.

Soyez certain que nous nous associons à votre douleur ; la communauté des dangers que nous courons crée une solidarité telle que chacun de nous retient profondément la perte d'un des nôtres.

Je sais qu'il ne peut y avoir aucune consolation pour vous ; ayez la satisfaction de savoir que votre fils a fait tout son devoir et peut-être davantage.

Vous pouvez en être fier.

Nous l'avons enterré, ainsi que son passager, au cimetière de Souilly. Sa tombe sera entourée et je prendrai toutes dispositions pour que vous puissiez en retrouver les traces.

Je ferai faire une photo de sa tombe et vous l'enverrai.

Mes camarades et moi vous adressons l'expression de notre profond respect.

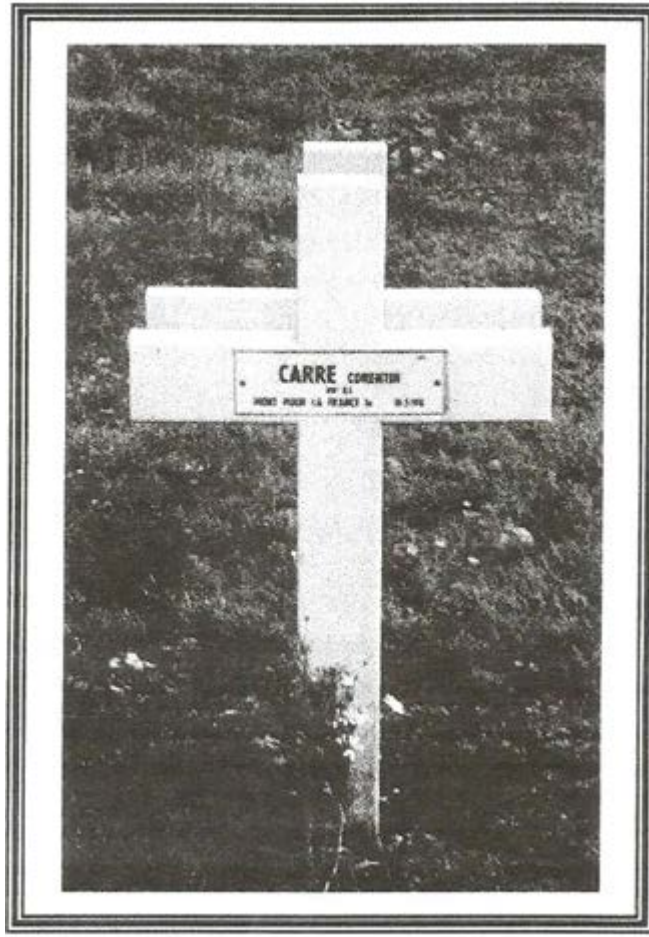
Lieutenant RUOVOLO.

Combien émouvante est cette lettre ! Quel superbe hommage y est rendu au courage du brave Petit Poilu du Faouët.

"Il est tombé en flammes, à la suite d'un combat contre trois avions ennemis"

Pouvait-il rêver une plus belle mort, une apothéose plus grande, lui qui écrivait en tête du cahier renfermant ses notes de guerre, et que la famille a bien voulu communiquer :

Mourir pour la Patrie — C'est le sort le plus beau !



Toi, le plus jeune héros de la grande guerre,
je suis venu me recueillir sur ta tombe
et j'y ai déposé des fleurs des champs.
Repose en paix pour l'éternité.
Que la France et les Français,
pour toi, aient toujours une pensée,

Notre Petit Poilu repose aujourd'hui dans la tombe n° 1510 à la nécropole nationale de REMBERCOURT-AUX-POTS (Meuse), aux côtés de ses vaillants camarades de la première grande guerre.
Les honneurs lui ont été rendus par :

1°) CITATION À L'ORDRE DE L'ARMÉE :

L'Adjudant Carré Corentin du 410^{ème} Régiment d'Infanterie, Pilote à l'Escadrille So. 229,
"Attaqué par trois avions ennemis le 18 mars 1918, s'est défendu énergiquement jusqu'à ce que son appareil soit abattu l'entraînant dans une mort glorieuse"

Signé Général HIRSCHANER

*Déjà par le Maréchal de France
Commandant en chef les armées de l'Est
Signé Pétain.*

2°) MÉDAILLE MILITAIRE :
MORT POUR LA FRANCE

Sous-officier d'élite, sans cesse sur la brèche et possédant la confiance entière de ses chefs et de ses hommes. S'est affirmé comme un brave dans tous les combats auxquels il a pris part. Mort des suites de ses glorieuses blessures le 18 Mars 1918. Croix de guerre avec palmes.

À Rennes le 2 Mai 1922

Le Colonel commandant le 410^{ème} Régiment d'Infanterie.
Signature illisible.

En 1939, en mémoire à notre Petit Poilu, un comité se constitue pour lui élever un monument. Ce projet n'aboutit pas et c'est à l'initiative des Anciens de son Régiment (le 410^{ème} R.I.) et par souscription publique que la stèle de son souvenir a été érigée sur la place du Faouët. Elle est inaugurée le 7 mai 1939 devant une foule considérable, avec survol de l'assemblée par trois avions de chasse, divers discours et chorales des enfants des écoles.

HYMNE à Jean-Corentin CARRE

7 Mai 1939

France éternelle, terre aux richesses sans ombre
Prodigue de tes dons, semeuse de clarté,
Dont le ciel enchanteur jamais n'a rien de sombre.
Ton soleil radieux guide l'humanité.
Les peuples confiants marchent forts dans ton ombre ;
Tous assurés d'un noble but par toi dicté.
France que nous aimons, tes enfants sont sublimes.
Les jeunes souvent sont parmi les plus grands.
Ils s'élancent sans peur vers les plus hautes cimes.
Témoin, le fier héros qui sortit de nos rangs,
Ayant appris chez nous par la force et n'est souillé de sang.
Ô toi, Petit Poilu grand par ton sacrifice,
Jean-Corentin Carré dont le nom nous est cher,
Magnifique soldat du droit, de la justice,
Nous ne t'oublions pas. De toi, nous sommes fiers.
S'il le faut, comme toi, nous mourrons dans la lice
Pour que la paix rayonne enfin sur l'univers.
M. Maingot

Nous remercions :

- . M. R.N. LANNUZEL, Maire de la commune du Faouët.
- . M. Pierre PALARIC de l'association de la mémoire du canton du Faouët
- . Mme la directrice du collège CARRE Jean-Corentin du Faouët.

Bibliographie :

- le Petit Poilu du Faouët de GILLES Émile.
 - Le plus jeune héros de la guerre de André FONTAINE
 - Archives départementales du Morbihan.
 - Services Historiques des Armées de l'Air et de Terre.
 - Le n° 1 de la revue de la Légion des Mille du 1er semestre 1960.
 - Le PARISIEN du 11 novembre 1974.
 - Documentations personnelles.
- Gilles POINSOT